

DÉCISION 2025 / 16

DÉPARTEMENT DU GERS – COMMUNE DE DURAN

DÉCISION - N°16

OBJET : Devis PEI pour la défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Le maire de la commune de DURAN

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°43 du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au maire et pour la durée de son mandat ;

DECIDE :

ARTICLE 1 : De valider le devisD25-012 du syndicat mixte Trigone pour la mise en place d'un poteau incendie au chemin de la Nuit, pour un montant de 4 900€ HT ou 5 880€ TTC.

ARTICLE 2 : D'informer le conseil municipal de cette décision lors de sa prochaine réunion.

Fait à DURAN, le 11/02/2025

Le maire, Jean-Marc DUPUY